

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
 Pour six mois..... 2.50
 Pour quatre m..... 1.50

Edition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 18 Mars 1886

CHACUN SES VUES

Le discours prononcé mardi soir par M. Laurier sur la motion Landry, dit le *Free Press*, a convaincu bien des gens qu'on ne saurait voter contre cette motion sans approuver toute l'administration Nord-Ouest par le gouvernement actuel, administration néfaste dont l'exécution de Riel fut un des actes les plus honteux.

Il n'en reste pas moins vrai, à n'en pas douter, que si les Métis se sont plaints du gouvernement, jamais ils n'ont eu meilleures raisons de le faire que sous l'administration Mackenzie. Il reste aussi bien établi que la chambre s'est déjà, l'an dernier, prononcée sur la question de responsabilité du gouvernement, et qu'alors le mouvement national n'était pas au monde. Le fait est que ce nouveau parti, auquel les chefs libéraux donnent timidement la main, ne repose pas du tout sur les considérations de M. Laurier. Les nationalistes n'insistent pas sur la justification de la révolte. Quand le procès de Riel eût lieu, personne n'osa prétendre qu'aux yeux de la justice la légitimité des griefs des Métis pût excuser les crimes de Riel. Ses amis les plus dévoués ne le prétendent pas sérieusement. Devant le tribunal de Regina, le seul laïdoyer sérieux fut la folie du prisonnier, et il a toujours été bien compris que la folie seule pouvait le sauver.

Aujourd'hui le parti national travaille à prouver que le gouvernement a fait mourir un maniaque irresponsable de ses actes. M. Laurier, de son côté, croit que la victime du 16 novembre est un grand patriote et un héros. Il a divergence d'opinion frappante, et M. Laurier est évidemment trop libéral pour faire société durable avec M. Landry et autres.

LE COMMERCE DE BOIS

Les perspectives sont très belles pour le commerce de bois au Canada et particulièrement à Ottawa. On compte, pour un avenir assez rapproché, sur un développement considérable de ce commerce avec le Nord-Ouest, grâce aux facilités offertes par le chemin de fer Canadien du Pacifique, développement dont les marchands d'Ottawa devront bénéficier d'une manière toute spéciale. L'ouverture du Pacifique n'aura pas eu seulement l'effet de donner aux moulins de la Chaudière un nouveau marché très vaste : de nouveaux moulins s'éleveront sur différents points de son parcours, à proximité du bois, ce qui réduira les prix, à l'avantage des marchands et des consommateurs. En attendant, les nouvelles du haut de la rivière sont bonnes : suivant toute apparence l'eau sera abondante et la descente des billots facile.

A Pittsburg, Pe., 200 journaliers employés dans les laminoirs Clinton sont en grève.

AU PARLEMENT

Les bills suivants ont été présentés hier : acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer et de navigation du Portage de la Prairie et du lac des Bois ; acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer "Nova Scotia and Western," acte pour prolonger l'Intercolonial d'un point près de Stellarton jusqu'à Pictou.

M. Blake demande si le gouvernement a reçu quelques rapports concernant les bruits qui ont couru disant que la rébellion des Métis avait été suscitée par des blancs de Prince Albert.

L'honorable ministre de la justice répond qu'il y a eu des rapports à ce sujet.

M. Amyot fait motion pour copies des télégrammes, etc., demandant soit la commutation, soit l'exécution de la sentence de Riel.

A ce, sir Hector Langevin expose qu'il importe de reprendre tout de suite le débat sur la motion Landry, pour que le gouvernement sache, avant d'opérer les travaux sérieux de la session, s'il a la confiance de la chambre.

M. Edgar prétend que la chambre doit avoir les informations demandées et il propose d'ajouter à la motion "que le gouvernement doit, sans délai, produire les autres papiers relatifs aux affaires du Nord-Ouest et de nature à faire connaître la situation avant, durant et après la rébellion."

Le Président de la Chambre décide que cette motion n'est pas dans l'ordre.

Alors M. Blake se met à reprocher au gouvernement de retenir les documents nécessaires pour éclairer la discussion. Lors de la rébellion de 1870, le premier ministre eut plus d'égards aux demandes de la Chambre : il chargea un comité, formé des membres des deux côtés de la Chambre, de choisir les documents qu'on devait rendre publics. Il n'y a pas un parlement au monde, où des demandes aussi justes seraient méprisées.

L'honorable M. White réplique au chef de l'opposition, avec vigueur. Il l'accuse de vouloir se tirer des embarras que lui crée la motion Landry en s'appuyant sur des prétextes futiles. Ceux qui, dans la province de Québec, ont commencé, le jour même de l'exécution de Riel, une agitation contre le gouvernement ; ceux de la journée du Champ de Mars ; les organisateurs des brûlades en effigie prétendent-ils qu'ils n'avaient pas les preuves suffisantes pour condamner le gouvernement ? On a bien demandé des papiers, depuis l'ouverture du parlement, mais on n'en a spécifié aucun. L'an dernier, M. Blake, fit, devant la chambre, le procès de l'administration du Nord-Ouest : pour conclure à la culpabilité du gouvernement il s'appuya sur des documents publics. Comment, aujourd'hui, peut-il se plaindre de ce que les documents lui font défaut pour condamner le même gouvernement ? Les mêmes papiers existent et on peut en tirer les mêmes conclusions.

Il est juste que la chambre ait sous les yeux, pour se prononcer, tous les renseignements désirables, mais il est également convenable que le gouvernement retienne cer-

tains papiers dont la publication nuirait à l'intérêt public. Le député de Bellechasse demande copie des requêtes pour et contre l'exécution de Riel. A quoi bon ? Le jugement de la chambre doit se former sur les expressions de l'opinion publique. Il y a d'ailleurs une liste de ces pétitions dans les livres bleus et il était inutile de les voir toutes. Le gouvernement n'a pas caché l'existence de ces requêtes : il n'y avait pas intérêt.

Il serait malheureux de confondre dans une même discussion l'administration des affaires du Nord-Ouest et l'exécution de Riel. Ce sont deux questions distinctes. Admettant ce que M. Laurier a dit de l'administration du Nord-Ouest, M. Blake peut-il conclure à la justification de cette révolte, qui a créé tant de deuil parmi les Métis et dans les provinces d'Ontario et de Québec ? Les retards du gouvernement ne justifient pas l'acte de Riel : c'est évident.

Le chef de l'opposition est mieux informé pour juger aujourd'hui qu'il y a quinze ans, lorsqu'il dénonça Riel dans Ontario. Pourtant il se déclare incapable de dire si Riel a été justement exécuté ou s'il aurait dû être gracié ou mis en liberté, pour recommencer plus tard quelque révolte.

Le peuple ne trouvera pas sérieux le prétexte de M. Blake pour ne pas se prononcer sur la question présente : le peuple croira avec raison qu'on peut se former une opinion juste sur l'exécution de Riel, après les événements qui se sont déroulés depuis plus d'un an.

MM Desjardins et Amyot insistent pour avoir les documents demandés. Le vote est pris et la motion de M. Amyot est rejetée sur division de 116 contre 75.

Sir Adolphe Caron reprend ensuite le débat sur la motion Landry. Il relève l'accusation de trahison portée contre lui et ses collègues : il n'a fait qu'accomplir un devoir pénible, et aujourd'hui, dans les mêmes circonstances, il agirait de même.

Il fait voir la grandeur du crime de Riel en soulevant les Sauvages, et repousse l'idée que Riel puisse être considéré comme un martyr ou un héros.

L'honorable ministre de la milice continuera son discours aujourd'hui.

LES HABITANTS DU NORD-OUEST.

Le recensement des districts Assiniboia, Saskatchewan et Alberta, pour 1884-85, donne au premier 22,083 habitants, 6,997 maisons d'habitation et 7,151 familles ; au second, 10,746 habitants, 2,320 maisons et 2,574 familles ; au troisième, 15,533 habitants, 3,723 maisons et 3,965 familles.

Il y a en tout, près de 10,000 protestants anglicans et 9,300 catholiques, 14,000 presbytériens, et méthodistes. Le reste est infidèle.

On y compte une vingtaine de mille anglais, écossais et Irlandais autant de Sauvages et 1,520 Français.

Les métis sont 3,387 français, 1,300 écossais et anglais et 65 irlandais.

Dans tout le Royaume Uni, la fête nationale des Irlandais a été marquée par de nombreuses assemblées. Le calme a régné partout.

"Le meilleur est le meilleur Marché."
 EN CONSÉQUENCE, ALLEZ CHEZ
Pittaway & Jarvis
 — POUR —
PHOTOGRAPHES SUPÉRIEURES
 Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.
 Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs
 Listes des Voteurs—Acte des Franchises.

Qui sont qualifiés comme Voteurs dans les Cités.

Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujetes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelq'un des qualifications suivantes :

1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immobilière, soit par son chef ou du chef de sa femme, évaluée à \$300.
2. Tout locataire payant un loyer de \$2 par mois ou de \$20 par année.
3. Toute personne retirant un revenu de \$300 par année ou de \$6 par semaine de ses gages, de son commerce, de sa profession ou de placements faits en Canada.
4. Toute personne qui est le fils, le beau-fils, le petit-fils ou le gendre d'un quelconque possesseur d'une propriété de la valeur de \$600 et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent une ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et prénoms, adresse, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste :

QUARTIER VICTORIA—C. Gagné, rue Wellington, ou P. S. McKenzie, 167 rue Cambridge.

QUARTIER WELLINGTON—C. Magee, 24 rue Sparks.

QUARTIER ST. GEORGES—Thomas Birket, rue Rideau.

QUARTIER BY—P. H. Chabot, rue Sussex.

QUARTIER OTTAWA—Wm. McEvel, rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins, échovin, 85 rue Water.

Ou à D. O'Connor, président de l'Association Libérale-Conservateur.

J. W. McLas, Association Libérale-Conservatrice des Jeunes Gens.

Thos. Stewart, Association Libérale-Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.

Oscar McDonell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pourra obtenir toutes les informations désirées et des formulaires imprimés.

Chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février.

Qu'on ne l'oublie pas ! Qu'on ne l'oublie pas !

G. J. Labelle,
 Huissier de la Cour Suprême, B RUE BRITANNIA, HULL

Ottawa, G. J. Labelle

—Faites l'essai de la VALLÉRIE. C'est la meilleure pour la chute de cheveux et la Calvitie. Elle se trouve chez C. O. DACIER Pharmacien.

LA CONCURRENCE

EST LA
VIE DU COMMERCE

3,000

PIECES D'INDIENNES

A vendre en Mars et Avril

Le plus grand assortiment, les meilleurs patrons, et le meilleur marché d'Ottawa.

NOUVEAUX ET JOLIS PATRONS
 A 5cts. la verge et plus.

PLUS DE 50 CAISSES

De Nouvelles et Jolies Marchandises, que nous avons importées directement de FRANCE, D'ANGLETERRE et des ETATS-UNIS.

Termes : COMPTANT.
D. GARDNER & CIE.,
 66 & 68 Rue Sparks

U. VEZINA

—Magasin d'Épicerie—
 PAR EXCELLENCE.

Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations
 A son établissement, au

NO 172

Coin des rues Dalhousie et Water.

Mon stock d'épicerie est maintenant des plus complets et des mieux assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médécines Patentées des meilleurs magasins de l'Europe, Montréal et des États-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT
 Meilleur marché qu'ailleurs.

U. VEZINA,
 172 rue Dalhousie, Ottawa.

AVIS

CHANGEMENT DE DATE

La date depuis laquelle on pourra voir les plans et devis se rapportant à

L'ÉCOLE D'INFANTERIE

—A—
 London, Ont.

est par les présentes changée à MARDI, le 23 Mars courant, et la date de la réception des soumissions est restée jusqu'à Mercredi, 7 Avril prochain.

Par ordre.

A. GOBEIL,
 Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
 Ottawa, 12 Mars 1886

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart Possession immédiate. Pour informations s'adresser au No. 52, rue Cathcart.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant la suscription "Soumis ou pour habillements de la Police à cheval," et adressées à l'honorable P. de la Rivière, au Conseil P. I. de Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de J. F. U. I., le 18 mars 1886.

On pourra obtenir des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant au soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formulaires imprimés. On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
 Contrôleur.
 P. à C. du N.-O.

Ottawa, 24 février 1886.

DIPHThÉRIE

—ou—
ANTI-DIPHThÉRIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHThÉRIE VAINCUE :

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi attestent l'efficacité véritable et étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,
 LEVIE, P. Q.

Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DÉPOT CHEZ
ELZEAR ALARIE,
 71 Rue Bolton, Ottawa

juill 1884

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux **BENATINE** contre les hémorroïdes : Guérison certaine, remède général, en usage aux États-Unis et dans les Parques
HEMORROÏDES—HANNON'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS. OTTAWA